

Que va-t-il se passer pendant ces opérations ?

LE FLEUVE AURA UN ASPECT DIFFÉRENT

La présence de matières en suspension entraîne un changement de couleur et d'aspect de l'eau, comme en période de crue. Elle devient plus foncée, entre marron et gris. À certains endroits, une odeur inhabituelle peut également se dégager du fleuve. Pas d'inquiétude, quelques temps après la fin des opérations, le fleuve retrouve son aspect habituel !

DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ SONT À RESPECTER

- La navigation, la baignade et toutes autres activités nautiques sont interdites par arrêté inter-préfectoral sur le Rhône entre la frontière suisse et l'aval de l'aménagement hydroélectrique de Sault-Brénaz.
- La pêche est également interdite dans les vieux-Rhône des aménagements de Chautagne, Belley et de Brégnier-Cordon depuis le barrage de Champagnieux (73) jusqu'à la confluence avec la rivière du Gland à Saint-Benoît (01). L'accès aux parties mises à sec est également interdit.

Pour rappel il est dangereux de s'aventurer dans le lit du Rhône, sur les îles et bancs de gravier, même si le niveau des plans d'eau est abaissé.

En cas de crue, de dépassement de la consigne de taux de matières en suspension ou d'incident dans une centrale hydroélectrique, les opérations peuvent, à tout moment, être interrompues.

L'EAU PEUT ALORS REMONTER TRÈS VITE, SOYEZ PRUDENTS. RESTEZ SUR LES BERGES



* En cas de conditions météorologiques défavorables, le démarrage des opérations peut être reporté. Elles s'achèveront, dans tous les cas, au plus tard le 6 juin 2025.

cnr.tm.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GESTION SÉDIMENTAIRE

franco-suisse du Haut-Rhône



CNR

DU 15 AU 27 MAI 2025*

CNR accompagne les opérations d'abaissement partiel du niveau d'eau de la retenue du barrage de Verbois en Suisse, pour contrôler la quantité de sédiments évacués et préserver l'environnement.

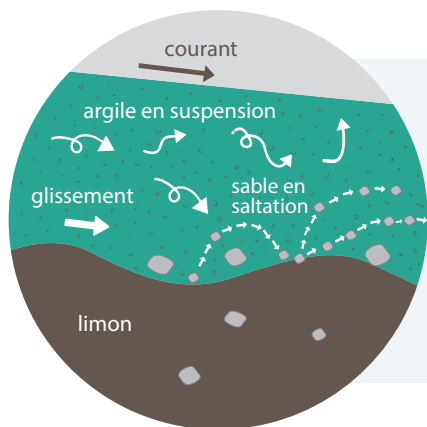
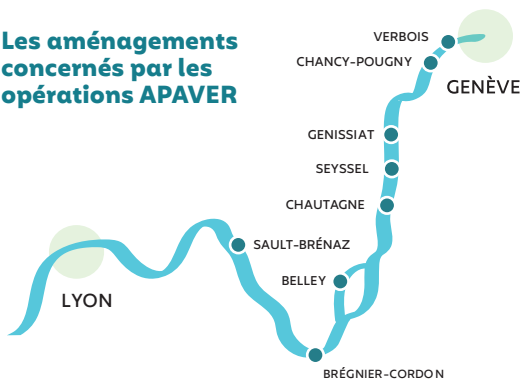
De quoi s'agit-il exactement ?

UNE GESTION MIXTE ET CONCERTÉE DES SÉDIMENTS DU RHÔNE

Afin de prévenir les risques d'inondation des bas quartiers de Genève et particulièrement du quartier de la Jonction, les Services Industriels de Genève (SIG) doivent surveiller les niveaux de sédiments (argile, limon, sable...) qui s'accumulent avec le temps au pied des barrages. Trois types d'opérations sont menés périodiquement pour limiter ces risques : des opérations de dragages, l'accompagnement des crues de l'Arve (un affluent du Rhône) et un abaissement partiel de la retenue du barrage de Verbois .

Cette dernière, appelée communément "APAVÉR" pour Abaissement PARTiel de la retenue de VERbois, constitue l'opération la plus significative. Elle est réalisée tous les 3 ou 4 ans en concertation et en collaboration entre la France et la Suisse. Menée par les SIG, elle est accompagnée par des mesures mises en œuvre par l'exploitant du barrage de Chancy-Pougny et CNR. Cette gestion franco-suisse a pour objectif de faire transiter un maximum de sédiments (dans la limite de 1.5 millions de m³) jusqu'à la mer Méditerranée tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

Les aménagements concernés par les opérations APAVER



La gestion sédimentaire, c'est quoi ?

La gestion sédimentaire regroupe les opérations (dragage, accompagnement de crues, abaissement partiel des ouvrages) visant à l'évacuation des sédiments naturels contenus et accumulés dans le fleuve. Elle permet de répondre à des enjeux de sûreté (inondation, stabilité des barrages, etc.) tout en maîtrisant les impacts sur l'environnement (impacts sur la faune et la flore, etc.).

Que fait CNR pendant les opérations ?

CNR PREND SOIN DU FLEUVE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Pour mener à bien ces opérations, CNR mobilise des moyens humains et techniques exceptionnels.

CNR agit en étroite concertation avec les Services Industriels de Genève (SIG), et sous le contrôle des autorités administratives suisses et françaises, dans le respect de plusieurs arrêtés inter-préfectoraux. Parallèlement à l'abaissement des retenues des barrages suisses, CNR procède de manière quasi simultanée à l'abaissement progressif du niveau de ses 6 retenues situées entre Génissiat et Sault-Brénaz permettant le maintien d'une qualité de l'eau compatible avec la vie piscicole et la préservation de la biodiversité. Ces manœuvres permettent l'augmentation de la vitesse de l'eau pour assurer le transit des sédiments.

Limiter les impacts : la priorité de CNR

CNR met en place un ensemble de suivis techniques et visuels et adopte des mesures environnementales pour atténuer les effets des opérations de gestion sédimentaire sur les milieux aquatiques. Ces suivis sont réalisés conjointement avec les autorités françaises et suisses, les acteurs locaux de la pêche (fédérations de pêche, AAPPMA⁽¹⁾, pêcheurs professionnels) et les partenaires de CNR (Observatoire des Sédiments du Rhône, bureaux d'études naturalistes, associations environnementales...).

Contrôler les Matières En Suspension (MES)

Pendant toute la durée des opérations et 24h/24, CNR surveille la consistance de l'eau grâce à un ensemble de points de prélèvements et sites de mesures répartis tout le long du Haut-Rhône. Il s'agit de ne pas dépasser les valeurs de matières en suspensions maximales définies préalablement par les autorités. En concentration trop importante, ces particules peuvent en effet être impactantes notamment pour la faune piscicole.

(1) AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

(2) INRAE : institut de recherche public œuvrant pour un développement cohérent et durable de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

(3) ENTPE : école de l'aménagement durable des territoires



Suivre la qualité des eaux et évaluer la quantité de microplastiques dans les sédiments

Outre les taux de matières en suspension, CNR travaille avec l'INRAE⁽²⁾ et ENTPE⁽³⁾ pour évaluer les quantités de microplastiques dans les sédiments. Elle contrôle également d'autres indicateurs de la qualité de l'eau, en étroite collaboration avec des experts scientifiques tels que la température, le pH, la toxicologie, le taux d'oxygène, la teneur en ammoniac, la bactériologie...

Préserver les Vieux-Rhône

Les bras naturels du Rhône des secteurs de Chautagne, Belley et Brégnier-Cordon ont fait l'objet d'une importante restauration hydraulique et écologique. Afin de préserver ces zones riches en biodiversité, CNR conserve un débit réservé réduit d'eau au niveau de ces barrages pour préserver les espèces aquatiques.

La concentration moyenne sur l'ensemble des opérations est de **5 g/litre**, ce qui correspond à une cuillère à café de sédiments dans un litre d'eau.

